



Assemblée générale

Distr. générale
14 octobre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 108 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005

Situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Par la décision figurant dans le document A/58/649, la Cinquième Commission a informé l'Assemblée générale que, si elle adoptait le projet de résolution A/C.3/58/L.36 (adopté par la suite en tant que résolution 58/244), un montant de 234 700 dollars serait mis de côté dans le fonds de réserve pour l'exercice biennal 2004-2005 afin de fournir, si nécessaire, des fonds complémentaires à l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, et prié le Secrétaire général d'indiquer à l'Assemblée générale, à la deuxième reprise de sa cinquante-huitième session, si ces fonds seraient nécessaires. Au début de la deuxième reprise de la cinquante-huitième session, il a été établi, en consultation avec la Directrice de l'Institut, que l'Institut n'avait pas besoin de ressources supplémentaires dans l'immédiat.

Avec les ressources dont dispose actuellement son fonds d'affectation spéciale, l'Institut devrait pouvoir poursuivre ses activités jusqu'à la fin de 2004 et avoir un solde de 23 717 dollars en fin d'exercice. Selon les estimations, 1 183 760 dollars seraient nécessaires pour financer les activités de l'Institut en 2005.

* La soumission du présent document a été retardée afin de tenir compte des données les plus récentes sur la situation financière de l'Institut.

I. Introduction

1. Au paragraphe 5 de sa résolution 58/244 sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), en date du 23 décembre 2003, l'Assemblée a décidé de continuer à appuyer pleinement les efforts actuellement entrepris pour relancer l'Institut et, à cet égard, de fournir, s'il y a lieu, des fonds supplémentaires pour compléter les fonds existants afin d'assurer que l'Institut disposerait de ressources suffisantes pour fonctionner pendant une période d'un an.

2. Avant l'adoption de la résolution susmentionnée, la Cinquième Commission, par la décision figurant dans le document A/58/649, a informé l'Assemblée générale que, si elle adoptait le projet de résolution A/C.3/58/L.36 (adopté par la suite en tant que résolution 58/244), un montant de 234 700 dollars serait mis de côté dans le fonds de réserve pour l'exercice biennal 2004-2005 afin de fournir, si nécessaire, des fonds complémentaires à l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Elle a prié le Secrétaire général d'indiquer à l'Assemblée, à la deuxième reprise de sa cinquante-huitième session, si ces fonds seraient nécessaires.

3. Au début de la deuxième reprise de la cinquante-huitième session et comme suite à l'examen de la situation financière de l'Institut, il a été établi, en consultation avec la Directrice de l'Institut, qu'il n'y avait pas lieu dans l'immédiat que l'Assemblée générale alloue des ressources supplémentaires à l'Institut. C'est dans ces circonstances que le présent rapport sur la situation financière de l'Institut est soumis à la session en cours de l'Assemblée.

II. Situation financière de l'Institut

4. Selon l'état des incidences de la résolution 58/244 sur le budget-programme (A/C.5/58/24), le montant estimatif du solde du Fonds d'affectation spéciale de l'INSTRAW au 31 décembre 2003, soit 735 600 dollars, devrait suffire à financer les activités de l'Institut, y compris les traitements de neuf fonctionnaires (1 D-2, 1 P-3, 2 P-2 ou P-1 et 5 agents des services généraux) et les dépenses de fonctionnement jusqu'à la fin de septembre 2004; l'Institut aurait besoin d'un montant supplémentaire de 234 700 dollars pour fonctionner jusqu'à la fin de 2004.

5. De nouvelles contributions volontaires ayant été reçues en décembre 2003 et les dépenses de l'Institut pour novembre et décembre 2003 ayant été inférieures aux prévisions, le Fonds d'affectation spéciale de l'Institut dispose au 31 décembre 2003 d'un solde de 843 417 dollars.

6. À la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement tenue à New York le 4 novembre 2003, une contribution de 4 788 dollars au Fonds d'affectation spéciale de l'Institut a été annoncée pour 2004. Au 30 septembre 2004, les contributions non acquittées à l'Institut s'élevaient au total à 49 757 dollars.

7. Pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2004, les fonds supplémentaires versés au Fonds d'affectation spéciale s'élevaient à 109 100 dollars, dont 101 706 dollars au titre des contributions volontaires et 7 394 dollars au titre des recettes accessoires.

8. La nouvelle Directrice de l'Institut et un fonctionnaire de la classe P-3 ont été nommés le 1^{er} décembre 2003, mais un des postes de la classe P-2/1 et un des postes des services généraux n'ont été pourvus qu'en juin 2003. Depuis, à l'Institut, les neuf postes de fonctionnaire ont été pourvus (1 D-2, 1 P-3, 2 P-2/1 et 5 agents des services généraux). On trouvera dans le tableau 1 ci-après les dépenses correspondant à la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2004 et les prévisions de dépenses pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2004, ventilées par rubriques budgétaires.

Tableau 1

**Dépenses de l'Institut pour la période de janvier à septembre
et prévisions de dépenses pour la période octobre-décembre 2004**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Janvier-septembre 2004</i>	<i>Octobre-décembre 2004</i>
Traitements et autres dépenses de personnel	348 708	164 542
Consultants et experts	87 040	22 960
Voyages	80 958	31 542
Services contractuels	24 203	9 697
Dépenses de fonctionnement	28 961	31 239
Achats	52 679	10 521
Dépenses diverses	15 548	20 202
Total	638 097	290 703

9. Au 30 septembre 2004, le solde du Fonds d'affectation spéciale de l'Institut était estimé à 314 420 dollars. Les dépenses pour la période allant d'octobre à décembre 2004 devraient s'élever à 290 703 dollars. Comme précédemment, on a calculé les dépenses prévues, qui comprennent les traitements du personnel, en se fondant sur l'hypothèse selon laquelle les neuf postes seront pourvus, et les dépenses de fonctionnement pour la période allant de janvier à décembre 2004 en prenant en compte les économies résultant des deux postes (1 P-2/1 et 1 agent des services généraux) restés vacants jusqu'au 31 mai 2004. Par conséquent, le solde en fin d'exercice au 31 décembre 2004 devrait être de 23 717 dollars, comme indiqué au tableau 2 ci-après.

Tableau 2
Situation financière de l'Institut en 2004

(En dollars des États-Unis)

Solde en début d'exercice	843 417
Recettes	
Contributions versées par des gouvernements	101 706
Recettes accessoires	7 394
Total partiel	109 100
Total des recettes	952 517
Dépenses (janvier-septembre)	(638 097)
Solde du Fonds au 30 septembre	314 420
Dépenses de fonctionnement prévues (octobre-décembre).	(290 703)
Excédent/(déficit) prévu au 31 décembre	23 717
Solde en fin d'exercice prévu	23 717

10. Compte tenu de ce qui précède, on estime à ce stade que l'Institut aurait suffisamment de ressources pour fonctionner jusqu'à la fin de 2004 et qu'il n'aurait pas besoin de fonds supplémentaires.

11. Dans le projet de budget de fonctionnement pour 2005 présenté au Conseil exécutif à la reprise de sa session, le 1^{er} octobre 2004, l'Institut a estimé avoir besoin de 1 183 769 dollars pour financer ses activités de base. Pour l'heure, aucune contribution n'a été annoncée ni versée pour le financement des activités de l'Institut en 2005. En conséquence, l'Assemblée générale devra examiner la viabilité financière de l'Institut.

III. Conclusion

12. **L'Assemblée générale voudra peut-être prendre note de la situation financière de l'Institut et prendre les mesures qu'elle jugera opportunes.**